

Décision

Générale

colonial

Décision n° 626 portant nomination des membres de la Commission de la Propriété foncière.

n° 626

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
6 août 1945

Numéro JO
n° 8 du 01/08/1945

Date du numéro
1 août 1945

VISAS

Vul'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la Colonie par décret du 18 juin 1884

Vul'ordonnance du 3 juin 1943 portant institution du Comité français de la Libération nationale, ensemble les ordonnances des 3 juin et 4 septembre 1944

Vul'arrêté n° 559 du 3 juin 1939 fixant les attributions et la composition de la Commission de la Propriété foncière instituée à la Côte Française des Somalis

Vul'la décision n° 115 du 15 février 1945 portant nomination des membres de la Commission de la Propriété foncière pour l'année 1945

Sur la proposition du Président de la Chambre de Commerce,

TEXTE INTÉGRAL

Article 1er

— Sont nommés membres de la Commission de la Propriété foncière pour l'année 1945 : M. Marill, propriétaire foncier, en remplacement de M. Bertrand Pierre ayant quitté la Colonie. M. Martin (de la Société des Batignolles), membre de la Chambre de Commerce en remplacement de M. de Lalagade ayant quitté la Colonie.

Article 2

— La présente décision sera publiée et communiquée partout où besoin sera.

J. BEYRIES.